

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22032 - 81ÈME ANNÉE

Plus de 100000 morts à cause de la répression coloniale pour détruire le MDRM et les élites conscientes qui pouvaient développer Madagascar

29 mars 2026 : 79e anniversaire du soulèvement de 1947 à Madagascar



Moramanga après le passage d'une colonne de l'armée coloniale française.(photo Anta)

Le 29 mars 2026 marquera le 79e anniversaire du soulèvement de 1947 à Madagascar. Ce jour-là, en 1947, des Malgaches attaquent le camp militaire français de Moramanga. L'événement déclenche une répression d'une ampleur massive : plus de 100 000 morts sur une population d'environ 4 millions d'habitants. Arrestations, exécutions sommaires, villages incendiés et fosses communes jalonnent cette période. L'armée coloniale applique des méthodes de terreur destinées à écraser toute contestation. Elle utilisa les méthodes de la GESTAPO alors que 3 ans auparavant, les Malgaches avaient contribué à chasser l'extrême droite pro-nazie du pouvoir en France.

Au cœur des tensions se trouvait la volonté des colonialistes français de détruire le Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM), un front de libération comparable au CRADS à La Réunion. c'était le principal parti, qui réclamait l'abolition du statut colonial et l'abrogation de la loi d'annexion à la France. Bien qu'il ne prôna pas officiellement la lutte armée, il fut accusé d'être à l'origine des troubles. Ses di-

rigeants et militants sont exécutés arrêtés et condamnés, avant que les 3 députés MRDM condamnés à mort par la justice coloniale furent finalement libérés grâce à une forte mobilisation, notamment des communistes à La Réunion. Pour les autorités françaises, il s'agit surtout d'empêcher l'émergence d'un pouvoir malgache susceptible d'échapper à leur influence.

Les méthodes de la GESTAPO contre un peuple qui contribua à libérer les Français de l'extrême droite pro-nazie

L'armée coloniale appliqua des méthodes de terreur destinées à écraser toute contestation. Elle utilisa les méthodes de la GESTAPO et de la Milice de Pétain alors que 3 ans auparavant, les Malgaches avaient contribué à chasser l'extrême droite pro-nazie du pouvoir en France. La répression visait notamment les cadres, médecins, universitaires et enseignants. Comme les USA au Vietnam 20 ans plus tard, Paris voulait ramener Madagascar à l'âge de pierre, sa méthode : exterminer les élites conscientes qui pouvaient contribuer au développement de Madagascar.

Paris refusait la citoyenneté aux Malgaches

Depuis l'annexion de 1896, les Malgaches vivent sous un régime inégalitaire, soumis au Code de l'Indigénat. Exclus de la citoyenneté pleine et entière, ils occupent le dernier rang dans la hiérarchie coloniale dominée par les Français et leurs supplétifs réunionnais. Les premières revendications politiques, portées par les communistes, réclamaient d'abord l'égalité des droits avec l'accès à la citoyenneté de tous les Malgaches. A La Réunion, une revendication analogue aboutit à la loi du 19 mars 1946. Mais face au refus persistant de réformes substantielles, l'idée du retour à l'indépendance totale gagne du terrain.

Maintien de l'influence politique, économique et militaire du colonisateur

Après l'écrasement de 1947, la voie est dégagée pour des partis plus favorables aux intérêts français, notamment le Parti

des déshérités de Madagascar (PADESM) soutenu par le pouvoir colonial. Lorsque Madagascar redevient indépendant en 1960, le pays dirigé par le PADESM demeure fortement lié à Paris par des accords de coopération qui prolongent l'influence politique, économique et militaire du colonisateur. Ainsi, le chef de la gendarmerie nationale fut un Français jusqu'en 1970.

Il faut attendre 1972 pour qu'un vaste mouvement de protestation, initié par les étudiants, mette fin à cette domination et provoque la chute du régime en place. Entre 1947 et 1972, un quart de siècle s'est écoulé, marqué par les séquelles du massacre et par des tensions durables. L'onde de choc de ces événements continue encore aujourd'hui de peser sur la mémoire collective, la vie politique malgache, et la situation économique de Madagascar.

M.M.

Qui sont les bénéficiaires prioritaires des réparations du crime contre l'humanité perpétré par le colonialisme français à La Réunion

Réparation de l'esclavage à La Réunion : les descendants des victimes « occupent aujourd'hui les cités bétons et luttent quotidiennement contre le chômage, la misère et la précarité sociale »

Voici un éclairage sur les conséquences pour La Réunion du vote par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution « proclamant la traite transatlantique des Africains, réduits en esclavage comme « crime le plus grave contre l'humanité ». »

« L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, mercredi 25 mars 2026, une résolution proclamant la traite transatlantique des Africains, réduits en esclavage comme « crime le plus grave contre l'humanité ». Cette initiative vise à faire reconnaître l'ampleur, la durée et les conséquences durables de ce système, marqué par plus de 300 ans d'exploitation et de violences. A la tribune, le président ghanéen John Dramani Mahama a salué un moment « historique », appelant à « la vérité » et à une « justice réparatrice ». La résolution invite notamment les États à présenter des excuses formelles, à envisager des compensations pour les descendants des victimes et à renforcer les politiques de lutte contre le racisme. »

La reconnaissance par l'ONU de l'esclavage comme le plus grand crime contre l'humanité, 25 ans après la loi Taubira du 10 mai 2001 est bien évidemment une grande victoire pour l'humanité toute entière et plus particulièrement pour l'Afrique qui a été littéralement éviscérée par la traite négrière et les déportations des Africains vendus entre le 15^e siècle et la fin du 19^e siècle aux Antilles, au Brésil en Amérique du Nord, dans les pays de l'Océan Indien, dans différents pays promus par le commerce triangulaire.

D'après les estimations de l'UNESCO, cette traite a déraciné 15 à 20 millions d'Africains qui ont été séquestrés et trainés de force dans les Amériques et les Caraïbes.

La Réunion et les pays de l'Océan Indien ont été particulièrement touchés par cette exploitation inhumaine et meurtrière qui a sévi dans le monde pendant plus de quatre siècles.

Cette reconnaissance dont nous en sommes fiers, au même titre que la reconnaissance par la France de l'esclavage comme crime contre l'humanité nous impose cependant une vigilance.

La question des réparations

Que soit reconnu le travail de longue haleine des associations et des historiens qui, de part le monde, ont lutté pour la connaissance de l'histoire de l'esclavage et la reconnaissance de ce crime contre l'humanité et réclame des réparations.

Hors si nous pouvons reconnaître quelques avancées notamment au travers de la Création du Comité national pour la Mémoire et l'histoire de l'esclavage créée en 2004, suite à la loi Taubira, devenue depuis 2021, Fondation, pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage, ainsi que les différents mémoriaux qui ont été érigés à travers le monde et dans des pays traversés par l'esclavage, nous devons néanmoins constater que beaucoup de choses restent à faire, notamment concernant la réparation qui est encore aujourd'hui considérée comme un sujet tabou.

A la Réunion notamment on préfère parler de réconciliation et non pas de réparation.

Qu'est-ce qu'il faut réparer en réalité ?

Cette partie de la population qui est toujours traitée comme étant de la clientèle

Les séquelles qui résultent de la période de l'esclavage et qui sont encore ancrées dans les corps, l'esprit et la mémoire des Réunionnais, victimes de l'esclavage, de l'engagisme et de la colonisation.

Ces séquelles sont d'ordre physiologiques, psychologiques, économiques et sociales. Elles se perpétuent de façon transgénérationnelle par ce que l'on peut appeler l'archéologie de la souffrance.

Les habitants des camps, lieux de vie des esclaves, des engagés et des affranchis qui occupent aujourd'hui les cités bétons et luttent quotidiennement contre le chômage, la misère et la précarité sociale, la Cafritude sociale, comme l'a nommée Alain Lorraine concerne cette partie de la population qui est toujours traitée comme étant de la clientèle et non pas comme des citoyens libres et égaux devant la loi. Cette majorité sociale dépend encore aujourd'hui de subsides sociaux et institutionnels et ne peuvent accéder à un emploi digne, vivent encore dans des logements insalubres et s'alimentent dans des épiceries solidaires.

Cette frange de la population doit bénéficier de la réparation

L'esclavage a créé cela, une image de soi dégradé, un statut social inférieur et précaire.

C'est d'abord cette frange de la population qui doit bénéficier de la réparation par une politique sociale basée sur la justice et l'équité, mais également sur la reconstruction mentale et psychologique de leur intégrité saccagée par cette reproduction sociale, qui laisse les pauvres s'appauvrir davantage et les riches s'approprier le capital social économique et culturel.

Ne pas rester condamné à vivre perpétuellement de l'assistance

Réparer les séquelles de l'esclavage, c'est construire une société digne où chacun récolte le fruit de ses compétences et de son travail et non pas rester condamné à vivre perpétuellement de l'assistance d'un État autocratique.

Réformer le système éducatif implanté à La Réunion

Réparer c'est aussi faire rentrer au sein des écoles l'histoire et la langue créole et la culture créole non pas de façon optionnelle mais de façon obligatoire, car la maîtrise de son histoire, de sa langue et de son environnement culturel et géographique est la condition sine qua non à la constitution d'un être conscient et éclairé. L'école de la République ne fournit pas cet enseignement. Elle forme un citoyen français qui renie en soi ses origines malgaches, africaines, indiennes et chinoises et encense l'excellence européenne et française. Cet artefact d'individu se retrouve contraint de vivre perpétuellement dans une injonction paradoxale où la fierté d'être français viendrait saper l'héritage des ancêtres.

Cette colonialité qui régit l'Éducation Nationale et l'Institution dans sa globalité ne permet pas de restituer l'être réunionnais dans son intégrité psychique et spirituelle car elle le coupe de son ancestralité.

La réparation consiste à faire le recensement des traumatismes hérités de ces terreurs inscrits au plus profond du psyché et qui bloquent l'individu dans son émancipation.

La réparation, c'est faire le procès de l'esclavage et de la colonisation et de son corollaire la société de plantation pour poser les bases d'une société non raciale capable de se réinventer et de mettre en œuvre toutes ces ressources multiples dont elle est l'héritière.

Refondation totale de la société

Cette reconnaissance de l'esclavage comme le plus grand crime contre l'humanité appelle donc à une refondation totale de la société de la plantation pour une société moderne qui se construit sur l'héritage de ses ascendants avec les outils de l'avenir.

La souveraineté alimentaire, le développement de l'artisanat, la transformation industrielle des produits de la terre, la restructuration foncière et la répartition des terres agricoles au profit de ceux qui la cultivent et qui nourrissent la population. Tout ce chantier de la reconstruction passe par une refondation de la stratégie politique, tournée vers le développement local et endogène, capable d'établir une réelle rupture avec les directives du passé colonial en érigeant sa propre gouvernance.

Reconnaître l'esclavage des africains que nous sommes comme le plus grand crime contre l'humanité, c'est sortir enfin les cahiers de l'esclavage et de la colonisation et ouvrir le chapitre de l'histoire et de la souveraineté réunionnaise.

Ghislaine Mithra Bessiere

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lotonomi énézétik ? In bon lidé kominiss... dan la poubèl

Mézami nou lé pa fini rogrète Paul Vergès « pi parti kominiss rényoné. Shak foi ni gingn in kou d'kongn issi la Rényon sansa d'ote zandroi, d'ote zil loséan indien ni pé pa s'anpèsh kalkil nout kamarad Paul épi toute zidé nou la antann pass dovan komité santral nout parti.

A ! Biensir in pé va dir sa lé vyé-zé, sa lé dépassé, mé kan k'i ariv anou in danzé, si nou lé pa boushé konplètman, ni rogarde an aryèr é an aryèr néna toute diskission, toute sobatkoz, tout projé téi pass dovan nout komité santral é nou téi diskite avèk passion.

Tram-train, nou la anparl de sa é nou téi rèv oir sa réalizé. Mcur ? Sa té kékshoz la fé rèv anou é nout kèr té amaré kan la droite-avèk la konplissité d'sèrtin ote-la mète in poin final dsi in projé téi ofèr anou in gran rouvèrtir dsi lékstèryèr.

Sé zour, kan ni antann lo préfè-li lé la dopi dé zour — é li va kite La rényon san konprann sak lé bon pou nou é sak lé pa bon... Kan ni antann ali dir lo pri léssanss i sava goumanté par rapor la guèr dann moiyyin oryan, néna in sèol zafèr ni yèmré dir ali : léssanss ?2bin sa sé in n'afèr noiu té poa bézwin si konm La Réjyon l'avé gingn réaliz pou l'ané 2025 lo plan dsi lotonomi dann lénèrji.

A ! Sa té i fo pa fé sa pars lété in bon lidé kominiss. Pars bann gro vaza téi fé la moné la-dsi, pars sa téi mète nout péi anlèr, pars pétrole sa sé kékshoz limanité nora ankor bézwin... an atandan ankor in foi wala k'i fou anou d'dan. Wala k'i fé sanblan défann nout zintéré alé oir la réalité lé la.

Paul Vergès, la nostalzi ? Parti kominiss la nostalzi ? Pli modèrn ké sa malorozman na pwin. Pli bon zidé kominiss na pwin é néna ankor pou lo pèp rényoné sibir.

A bon antandèr salu !

Justin